Envoyé en préfecture le 24/03/2026
Reçu en préfecture le 24/03/2026
Publié le
ID : 022-212203350-20260324-20260301S-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

CÔTES D'ARMOR

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

DÉPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SENVEN-LEHART

Séance du 21 mars 2026

14h00

PRESENTS : LE GRAËT Anthony, RAIMONDO Annette, LE LAY Cédric, FINET Sylvie, LE FLOHIC Jérôme, FLYNN Carine, LANDRIEU Anthony, HENRY Michèle, MEROT Fabien

Nombre de conseillers en exercice : 9 **Votants** : 9 **Présents** : 9 procuration : 0

Secrétaire de séance : RAIMONDO Annette

Date de convocation le 18 mars 2026

DELIB 2026-03-01

ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS AU SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE DES COTES D'ARMOR

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts du SDE22, publié par arrêté préfectoral en date du 9/01/2026 indiquant le mode de calcul et le nombre de délégués pour la commune,

Vu le nombre de délégués à désigner par la commune, qui nous a été communiqué préalablement par courrier,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DESIGNE :

Délégué titulaire : Sylvie FINET

Délégué suppléant : Annette RAIMONDO

AUTORISE Monsieur Le Maire à engager et à signer toutes les démarches relatives à ce dossier

Le, vingt-trois mars 2026

MAIRIE DE SENVEN-LÉHART
(22720)